



PROGRAMME DE FORMATION

Lutte contre la corruption en entreprise : prévenir et savoir réagir

ORGANISATION

Durée : 4 heures

Mode d'organisation : À distance

CONTENU PEDAGOGIQUE



PUBLIC VISE

Toute personne souhaitant acquérir les bonnes pratiques pour prévenir les conflits d'intérêts



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Définir la réglementation en matière d'anti-corruption et de compliance
- Identifier les risques de conflits d'intérêts et de corruption en entreprise
- Déterminer les outils de pilotage de la gestion des risques



DESCRIPTION

Accueil et recueil des attentes

Cerner le cadre réglementaire

- Quelques définitions : éthique, déontologie, conflits d'intérêts et impartialité
- Le contexte et les enjeux de la loi relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique
- Faire le point sur les prérogatives de la nouvelle Agence Française Anticorruption (AFA)
- Les obligations des entreprises en matière de lutte contre la corruption et le trafic d'influence
- Les différents cas de corruption

Détecter les actes de corruption en déterminant les actions nécessaires

- Illustrations et présentation de comportements à risque
- Mise en pratique avec un cas concret
- Les outils pour prévenir les cas de corruption
- Les bonnes pratiques en matière de commande publique
- Les cadeaux et les invitations



Synthèse et bilan de la formation

PREREQUIS

Aucun pré-requis

Matériel nécessaire pour les formations à distance :

- Avoir un ordinateur équipé d'une carte son, d'un micro fonctionnel et d'une webcam
- Avoir un accès internet avec un débit permettant la connexion à la classe virtuelle
- Il est recommandé d'utiliser le navigateur Google Chrome

Pour toute question ou demande d'assistance, vous pouvez nous contacter à formation@scet.fr.

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Exposé illustré d'exemples concrets
- Cas pratiques
- Quiz

Supports pédagogiques

Le support de formation sera transmis, en format numérique, à chaque stagiaire.

MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

En amont de la formation

- Recueil des attentes des stagiaires afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...)
- Auto-positionnement des stagiaires afin d'évaluer le niveau de départ

Tout au long de la formation

- Évaluation des acquis en fonction des objectifs visés avec des questions orales, des exercices, des QCM, des cas pratiques ou mises en situation...

A la fin de la formation

- Auto-positionnement des stagiaires afin de mesurer l'acquisition des compétences
- Questionnaire de satisfaction en ligne